

SYNTHÈSE DES DIFFICULTÉS ET DES POINTS FORTS RECENSÉS :

**BORDEREAU ACCOMPAGNANT TOUT DOSSIER DE
RECOURS A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**

DATES LIMITES :

**Envoi Directeurs aux IEN : Mardi 21 mai 2024
Envoi des IEN à la DESCO : Vendredi 24 mai 2024 au plus tard**

DOCUMENTS A FOURNIR :

- ✓ La copie de la fiche de notification à la famille mentionnant la présentation d'un recours devant la commission départementale d'appel (Annexe n°2) accompagnée de la lettre de la famille ;
- ✓ Les avis des psychologues et des membres du RASED (si l'élève a été suivi par le réseau) ;
- ✓ La copie du PPRE en cours ;
- ✓ La copie du livret scolaire de l'élève
- ✓ Des productions datées et significatives (en particulier en mathématiques et en français) ;
- ✓ Une enveloppe timbrée à l'adresse de la famille, fournie par la famille ;
- ✓ Toute pièce complémentaire jugée utile pour l'étude du dossier par la commission d'appel

MESURES D'AIDE PARTICULIÈRE DÉJÀ ENTREPRISES, ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE ARRÊTÉ :

Circonscription de :	
École :	
Ville :	
RNE :	
Classe :	
Nom et prénom de l'enfant :	
Date de naissance :	

CURSUS SCOLAIRE (niveau de classe)

2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024